



éco quartier

Formation
Montage économique
des opérations
d'aménagement
durable



Programme :

1er jour :

- Accueil et tour de table
- Contexte et enjeux
- Les acteurs de l'aménagement : leurs logiques, leurs outils, leurs articulations
 - Qui sont les acteurs de l'aménagement ?
 - Le rôle de la collectivité dans le système de l'aménagement et ses outils
- L'aménageur et sa logique d'intervention
- Le promoteur et son bilan
- Synthèse : articulation des bilans
- Les leviers d'action des collectivités
 - La planification et la fiscalité
 - Le financement des équipements
 - Les enjeux et modes d'intervention sur le foncier
 - Les enjeux de la programmation

2è jour :

- Paroles aux acteurs : illustration de leurs modes d'actions sur des projets d'écoquartiers
 - Acteur du foncier : EPF/EPFL
 - Aménageur : SEM/SPLA/Lotisseur/privé
 - Promoteur, bailleur ou constructeur de maisons individuelles
- La programmation

3è jour :

- Etude de cas en atelier
- Objectifs de durabilité et approche économique globale (coût global)
- Présentation des ressources locales et nationales EcoQuartier
- Débriefing sur la formation

Informations utiles et inscriptions :

QUAND ?

12, 13 et 14 octobre
2016

Date limite d'inscription :

23 septembre 2016

OÙ ?

Direction Régionale de
l'Environnement de
l'Aménagement et du Logement
des Hauts-de-France
44 rue de Tournai, 59019 Lille

€ : Formation gratuite
Frais de mission à la charge des
participants

Vos contacts pour vous inscrire :

Cheffe de projet : Aurélie DENUNCO
aurelie.denunco@developpement-durable.gouv.fr
Tel : 03 21 21 34 63

Dates et horaires :
12, 13 et 14 octobre 2016

9h30/12h30 _ 14h00/17h00
Ces horaires indicatifs seront confirmés dans la convocation
qui sera adressée aux inscrits

Date de clôture des inscriptions :
23 septembre 2016

Où :
Direction Régionale de
l'Environnement de
l'Aménagement et du Logement
des Hauts-de-France
44 rue de Tournai, 59019 Lille

Les frais de mission sont à la charge des participants

Le candidat

Catégorisez votre formation selon le décret n°2007-1470 du 15 octobre 2007 :

- Adaptation immédiate au poste de travail (T1)
- Adaptation à l'évolution prévisible des métiers (T2)
- Développement des qualifications ou acquisition de nouvelles qualifications (T3)

Nom et prénom du participant :

Attentes et motivations (obligatoire)

Grade et catégorie (A-B-C) :

Collectivité :

Fonction :

Coordonnées

Téléphone

Messagerie

Adresse professionnelle

Signature du participant

**Avis et visa du chef de service
(si concerné)**

Date limite d'inscription : 23 septembre 2016

À l'adresse suivante :

dcpf.cvrh-arras.cmvrh.drh.sg@developpement-durable.gouv.fr